



CONSEIL GENERAL DE LA REUNION
Plan Climat Energie Territorial
Phase 2 : Bilan Carbone® Patrimoine et
Compétences



Conseil Général de La Réunion



BILAN CARBONE®

Méthode développée par l'ADEME

Rapport d'étude « Bilan Carbone® Patrimoine et
Compétences du Conseil Général de La Réunion »

Version 4
01 juillet 2013



Version : 4eme Version Bilan Carbone® Patrimoine et Compétences

Rédigé le 16/04/2013 par Caroline Louis

Contrôle par Linda Lescuyer, le 17/04/2013

Relecture par Nicolas Bonnet et Emmanuel Quilichini, le 17/04/2013

Modifications apportées suite à relectures et nouvelles données transport par Linda Lescuyer le
01/07/2013

Linda LESCUYER

Directeur Associé H3C-CARAÏBES

Habilitée à l'établissement de Bilans Carbone®

Table des matières

1. Synthèse	5
1.1. Descriptif de l'entité	5
1.2. Année de référence	5
1.3. Emissions directes et indirectes quantifiées par Gaz à Effet de Serre (GES), sous format Bilan GES	5
1.4. Incertitudes	7
1.5. Postes non pris en compte	7
1.6. Les facteurs d'émissions utilisés	7
1.7. Publication et suivi	7
2. Contexte de l'étude	8
2.1. Cadre de l'étude	8
2.1.1. Cadre réglementaire	8
2.1.2. L'enjeu de la réduction des émissions de gaz à effet de serre	8
2.1. La méthode Bilan Carbone™	8
2.1.1. Périmètre retenu	9
2.1.2. Gaz pris en compte	10
2.1.3. Spécificités de l'outil Bilan Carbone®	11
2.1.4. L'unité de référence : nécessaire pour la mise à jour du Bilan Carbone®	12
3. Collecte des données	12
3.1. Présentation de la structure étudiée	12
3.2. Structuration de l'étude :	14
3.3. Année de référence	15
3.4. Postes d'émissions pris en comptes	15
3.5. Sources des données et directions sollicitées :	16
4. Résultats du Bilan Carbone®	18
4.1. Résultats Bilan Carbone® « Global »	18
4.2. Résultats Bilan Carbone® poste par poste	20
4.2.1. Poste « Déplacements »	20
4.2.2. Poste Achats	23
4.2.3. Poste Energie	24
4.2.4. Poste Alimentation	25
4.2.5. Poste Eau	25
4.2.6. Poste Immobilisations	26
4.2.7. Poste Construction	28
4.2.8. Poste Déchets directs	28
4.2.9. Poste Fluides Frigorigènes	29
4.3. Résultats Bilan Carbone® par service	30
4.3.1. Pôle Famille	30

4.3.2.	Pôle Développement et Infrastructures	31
4.3.3.	Pôle Management et Europe	33
4.3.4.	Pôle Territorial et Coordination	33
4.3.5.	Services Transversaux	34
4.3.6.	Pôle Solidarités actives.....	35
4.3.7.	Pôle Stratégie et Gouvernance.....	36
5.	Appréciation de la dépendance aux énergies fossiles	37
6.	Axes d'actions prioritaires	39
7.	Annexes.....	41
7.1.	Données collectées et hypothèses utilisées :.....	41
7.2.	Glossaire	41

Table des figures

Figure 1:	Illustration des effets du réchauffement climatique	8
Figure 2 :	Les différents périmètres définis par la norme ISO 14 064 - Source : Earthcheck.....	10
Figure 3 :	Gaz du Protocole de Kyoto Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) associé.....	11
Figure 4 :	Organigramme du Conseil Général	13
Figure 5 :	Résultats du Bilan Carbone®	18
Figure 6 :	Répartition des résultats du Bilan Carbone® par poste	18
Figure 7 :	Répartition des résultats du Bilan Carbone®	20
Figure 8 :	Répartition des émissions par type de transport	21
Figure 9 :	Répartition des différents modes de transports utilisés pour les trajets Domicile-Travail...	22
Figure 10 :	Répartition des kilomètres effectués en avion par pôle	22
Figure 11 :	Répartition du kilométrage effectué par les véhicules de service	23
Figure 12 :	Répartition des émissions des achats par service	24
Figure 13 :	Répartition des émissions du poste Energie par service.....	25
Figure 14 :	Répartition des consommations énergétiques, en GWh	26
Figure 15 :	Répartition des émissions du poste Immobilisations.....	26
Figure 16 :	Répartition de la valeur du parc informatique par service et par agent.....	27
Figure 17 :	Répartition du parc automobile par service et par agent.....	27
Figure 18 :	Répartition des déchets de bureau	29
Figure 19 :	Répartition des émissions par service	30
Figure 20 :	Résultats et répartition des émissions du Pôle Famille.....	31
Figure 21 :	Résultats et répartition des émissions du Pôle Développement et Infrastructures	32
Figure 22 :	Résultats et répartition des émissions du Pôle Management et Europe.....	33
Figure 23 :	Résultats et répartition des émissions du Pôle Territorial et Coordination.....	34
Figure 24 :	Résultats et répartition des émissions des Services Transversaux	34
Figure 25 :	Résultats et répartition des émissions du Pôle Solidarités Actives.....	35
Figure 26 :	Résultats et répartition des émissions du Pôle Stratégie et Gouvernance	36
Figure 27 :	Surcoûts liés à une hausse du prix des hydrocarbures	37

Table des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des émissions du Conseil Général de la Réunion sous forme Bilan GES.....	6
Tableau 2 : Source des données.....	17

1. Synthèse

La présente synthèse suit le format de restitution préconisé par la « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) – 2011¹ ». En ce sens, elle reprend ci-après, les points réglementaires attendus. La suite du rapport développera les points suivants, en étayant les données utilisées et en analysant les résultats via l'outil du Bilan Carbone®.

1.1. Descriptif de l'entité

Le Bilan Carbone® Patrimoine et Compétences du **Conseil Général de La Réunion** porte sur les 7 pôles ou services suivants :

- Pôle Famille
- Pôle Territorial et Coordination des arrondissements
- Pôle Solidarités actives
- Pôle Développement et Infrastructures
- Pôle Management & Europe
- Pôle Stratégie et Gouvernance
- Services transversaux

Le périmètre d'étude retenu est le périmètre élargi, recommandé par la « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre ».

L'étude porte donc sur les données directes, les données indirectes liées à l'énergie et les autres données indirectes.

1.2. Année de référence

Les données collectées pour établir le présent diagnostic concernent l'année 2011. On l'appelle « année de référence ».

1.3. Emissions directes et indirectes quantifiées par Gaz à Effet de Serre (GES), sous format Bilan GES

Le tableau ci-dessous présente les résultats sous format réglementaire Bilan GES.

Au cours du rapport, les résultats seront présentés sous format Bilan Carbone®. Ces différences de présentation n'influent pas sur le résultat final. Seuls le lexique et le découpage par périmètre diffèrent.

Les émissions du Patrimoine et des Compétences s'élèvent à 120 338 tCO₂e pour 5 177 agents soit 23 tCO₂e par agent.

¹ Les points demandés par la méthode sont précisés à la page 22.

Total										
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	54	0	0	0	55	0	3	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	14 693	0	0	0	14 709	739	7 977	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	415	0	307	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			14 747	0	0	0	15 179	739	8 287
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	30 177	0	5 097	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			0	0	0	0	30 177	0	5 097
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	1 827	10	1	0	4 888	-739	1 411	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	21 243	0	10 621	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	10 707	0	5 354	0
	11	Déchets	39	55	0	0	1 414	322	707	-10
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	1 270	1	0	1 067	2 365	0	1 178	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Construction ou rénovation	0	0	0	0	-681	0	4 303	0
	20	Alimentation	0	0	0	0	15 923	0	7 961	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	10 031	0	372	0
	23	Déplacements domicile travail	136	0	0	0	9 092	0	84	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total			3 271	66	1	1 067	74 982	-417	31 991	-10

Tableau 1 : Synthèse des émissions du Conseil Général de la Réunion sous forme Bilan GES

1.4. Incertitudes

L'incertitude des facteurs d'émissions est précisée au sein de l'outil Bilan Carbone®. Ainsi les résultats proposés présentent une incertitude de 37 %.

1.5. Postes non pris en compte

Faute de mesure, de données approchantes ou extrapolées, les déplacements des visiteurs sur les sites du Conseil Général n'ont pu être modélisés. Au regard du patrimoine du Conseil Général, les déplacements des visiteurs vers les sites peuvent néanmoins être un poste important, ce qui constitue une limite à ce bilan des gaz à effet de serre.

1.6. Les facteurs d'émissions utilisés

Les facteurs d'émissions utilisés au cours de la modélisation sont issus de la base Bilan Carbone®.

Le tableur reprenant les données et les facteurs d'émissions est fourni au Conseil Général en même temps que ce présent document.

1.7. Publication et suivi

Le présent rapport, rendu public, est consultable sur le site internet suivant :

<http://www.cg974.fr/>

Il sera révisé tous les trois ans, conformément à l'obligation réglementaire.

Au sein du Conseil Général, les coordonnées du Chef de projet Bilan Carbone® sont

Amélie NAVARRO
Service Déchets et Energie
Direction de l'Environnement
DEPARTEMENT DE LA REUNION
0262.90.24.02
amelie.navarro@cg974.fr

2. Contexte de l'étude

2.1. Cadre de l'étude

2.1.1. Cadre réglementaire

Selon la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, le Conseil Général de La Réunion fait partie des collectivités dites « obligées ». En effet, l'article 75 mentionne que « les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération ainsi que les communes et les communautés de communes de plus de 50 000 habitants doivent avoir adopté un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) pour le 31 décembre 2012 ».

Les dispositions des Bilans des Emissions de Gaz à effet de Serre (BEGES) et des PCET sont précisées au sein du décret n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au Plan Climat-Energie Territorial. Le décret définit le contenu des PCET qui sont élaborés sur la base des BEGES, et les modalités d'élaboration, de consultation, d'approbation et de mise à jour.

2.1.2. L'enjeu de la réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet de retenir une partie du rayonnement solaire et de maintenir la température de la terre stable.

Les émissions de gaz à effet de serre anthropiques, multipliées par notre développement rapide, ont rompu l'équilibre, contribuant alors au réchauffement de la planète et aux changements climatiques. Ci-contre, le Kilimandjaro en février 1993 (haut) puis en février 2000 (bas). La fonte de sa calotte glacière témoigne du réchauffement climatique.

La présente étude se situe donc dans le contexte général de lutte contre le changement climatique et de prise en compte de ses effets.



Figure 1: Illustration des effets du réchauffement climatique

2.1. La méthode Bilan Carbone™

La méthode Bilan Carbone® est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par l'activité d'un organisme, d'une entreprise ou d'un territoire. Ces émissions sont liées au fonctionnement de l'organisme et regroupent entre autres :

- Les consommations d'électricité ;
- Les déplacements des agents ;

- Les déplacements des prestataires réalisés pour le compte de l'organisme étudié ;
- Les achats de fournitures ;
- Les immobilisations ;
- L'émission de gaz réfrigérants (très impactant) liés à la climatisation ;
- L'élimination des déchets ;
- Etc.

La méthode Bilan Carbone® s'applique à toute activité : entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités et même aux territoires gérés par les collectivités.

Ces résultats permettent à court terme de lancer un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, inclure un objectif de réduction dans un système de management environnemental (y compris ISO ou EMAS), publier le montant des émissions, volontairement (rapport environnement) ou dans le cadre d'obligations ou d'engagements concernant l'activité (REGES, directive permis, stratégie nationale de développement durable pour les administrations...).

A long terme, ces résultats permettent de modifier la stratégie et les activités des organisations pour les rendre progressivement moins « riches » en carbone. Ils permettent également de demander par la suite aux fournisseurs de faire leur Bilan Carbone® pour les choisir en fonction de leurs performances en la matière (ce qui est une façon de se couvrir contre les hausses de prix futures des combustibles fossiles ou la taxation vraisemblable des émissions) ainsi que de se préparer à une inévitable augmentation des obligations réglementaires en la matière.

Développé par l'ADEME, le Bilan Carbone® constitue à la fois une démarche et un outil de calcul. Il constitue un moyen concret de prise en compte des réalités du changement climatique sur le territoire.

Pour réaliser cette quantification, le Conseil Général de La Réunion a fait le choix d'utiliser l'outil Bilan Carbone® V.7, complété du guide des Facteurs d'émissions v 5.0 pour les DOM, la Corse et la Nouvelle Calédonie. La méthode Bilan Carbone® est la méthode la plus utilisée en France aujourd'hui et est également internationalement reconnue.

2.1.1. Périmètre retenu

Le Bilan Carbone® se définit sur des scopes relatifs à des catégories d'émissions. L'intégration ou non de ces scopes caractérise le périmètre retenu pour le calcul du Bilan Carbone® d'un organisme. Le schéma présenté ci-dessous illustre le périmètre réglementaire en rouge, et le périmètre recommandé ou élargi en bleu.

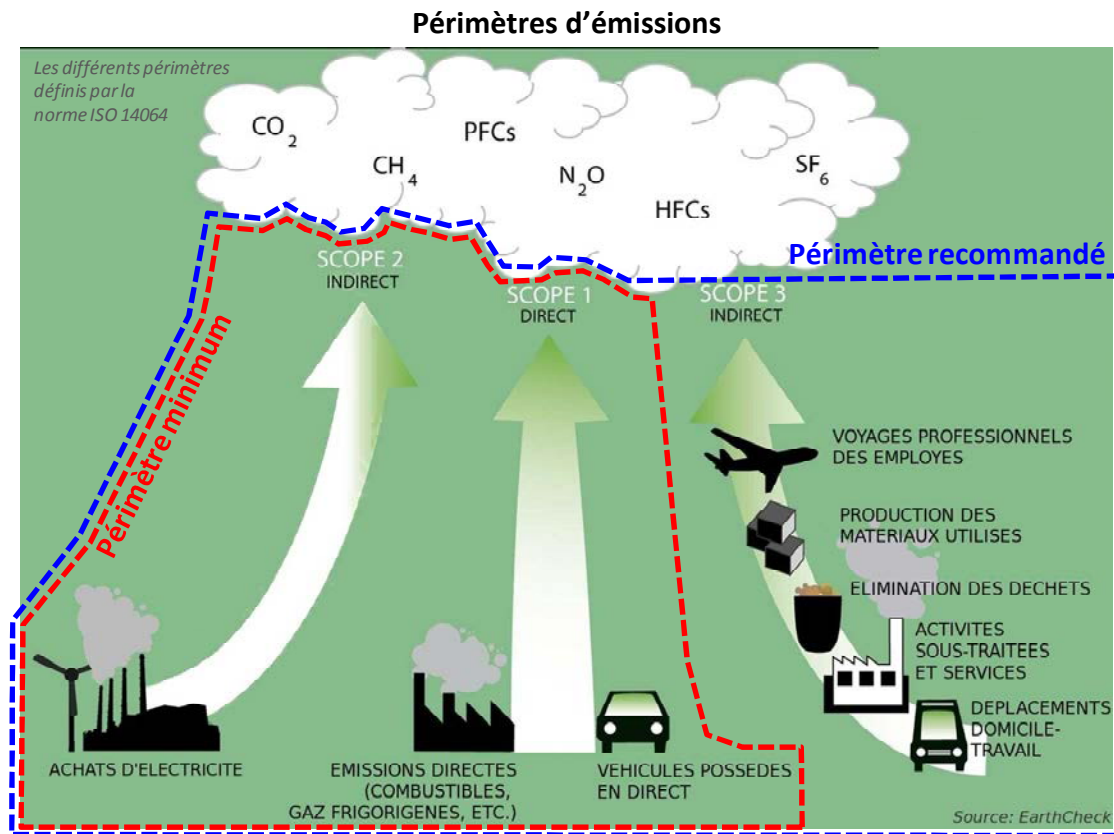


Figure 2 : Les différents périmètres définis par la norme ISO 14 064 - Source : Earthcheck

Le Conseil Général de La Réunion s'inscrit dans une démarche de Développement Durable et fait figure de leader dans ce domaine à La Réunion. C'est donc en toute logique que le périmètre élargi a été retenu pour cette étude.

2.1.2. Gaz pris en compte

Les gaz pris en compte dans cette étude sont les gaz du protocole de Kyoto :

- **Le dioxyde de carbone (CO₂)** : responsable de 69% de l'effet de serre anthropique, il est principalement issu de la combustion de dérivés d'hydrocarbures et de la déforestation.
- **Le méthane (CH₄)** : deuxième gaz à effet de serre d'origine anthropique le plus important, il provient d'un processus de décomposition de matière organique par anaérobie (sans apport d'oxygène).
- **Le protoxyde d'azote (N₂O)** : majoritairement en provenance de l'usage de fumier et d'engrais, il est également présent dans les aérosols.
- **Les halocarbures (HFC's), perfluorocarbures (PFC's) et l'hexafluorure de soufre (SF₆)** : n'existent pas à l'état naturel et ont une durée de vie très grande. On les trouve dans les climatiseurs, par exemple.

Pour pouvoir comparer ces gaz entre eux, ils sont transposés en « Tonne équivalent CO₂ » (indiqué t CO₂e dans le présent rapport) ou « kg équivalent C ». La figure ci-dessous rappelle les équivalences entre les différents gaz et le CO₂. Par exemple 1 kg de CH₄ a le même impact que 25 kg de CO₂.

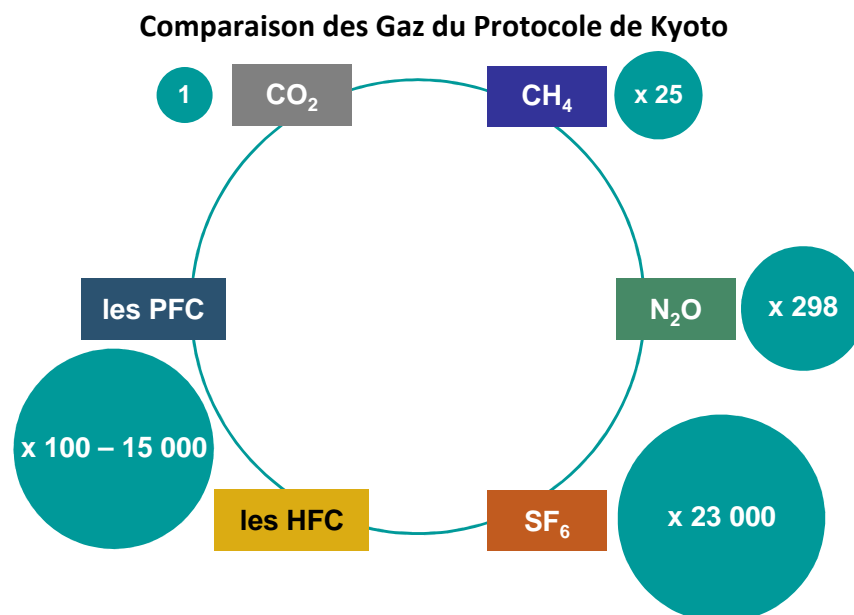


Figure 3 : Gaz du Protocole de Kyoto Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) associé

2.1.3. Spécificités de l'outil Bilan Carbone®

« Le Bilan Carbone® est un outil d'aide à la décision et se satisfait donc d'un raisonnement basé sur les ordres de grandeur². »

Le principal objectif du Bilan Carbone® est la définition des sources d'émissions les plus importantes, de manière à orienter un plan d'actions en faveur de leur réduction.

En ce sens, l'outil Bilan Carbone® présente des spécificités, n'entachant cependant pas sa vocation d'aide à la décision. Ces spécificités du Bilan Carbone Patrimoine et Compétences sont rappelées au sein du manuel.

- **Non exhaustivité** : le tableur « territoire » ne prend pas en compte la totalité des flux physiques qui concernent le territoire, faute de donnée commodément accessible pour certains d'entre eux (pour tous les biens consommés par le territoire par exemple).
- **Recouvrement des données** : l'approche par secteur implique des possibilités de double compte.
- **Incertitude des résultats** : « les facteurs d'émission sont entachés d'une imprécision irréductible »³.

« Le but ultime de la démarche Bilan Carbone® reste la mise en place de plans d'actions, pris en charge par une structure ou des personnes bien identifiées au sein des organisations. Pour cela, les résultats produits doivent refléter au mieux toutes les facettes des différentes activités pour en faciliter l'appropriation⁴ ». Les spécificités de l'outil n'entravent pas cet objectif.

² Manuel d'utilisation du tableur "BC_Territoire_V6.1.xls, p 17

³ Manuel d'utilisation du tableur "BC_Territoire_V6.1.xls, p 15

⁴ Manuel d'utilisation du tableur "BC_Territoire_V6.1.xls, p 18

Autant que faire se peut, le présent rapport s'est attaché à compléter l'approche Bilan Carbone® pour garantir une quantification au plus près des réalités du territoire. Les lacunes, double comptes et facteurs d'émissions supplémentaires identifiés apparaissent clairement au cours du rapport.

A noter qu'en raison d'arrondis, les résultats du rapport peuvent varier légèrement.

2.1.4. L'unité de référence : nécessaire pour la mise à jour du Bilan Carbone®

La réglementation impose au Conseil Général de La Réunion de mettre à jour le Bilan Carbone® tous les trois ans. Afin de ne pas pénaliser l'organisme d'une augmentation des émissions directement liées à une augmentation de son activité, on introduit la notion d'unité de référence.

Nous allons rapprocher ici les résultats du Bilan Carbone® à une unité d'œuvre permettant ainsi de rapporter les émissions du Conseil Général de La Réunion à un niveau d'activité donné. L'objectif est de fournir au Conseil Général de La Réunion la capacité à comparer ses émissions de GES d'une année à l'autre, sans que les résultats ne soient faussés par un volume d'activité différent.

L'unité d'œuvre représentative de l'activité de l'organisation est le nombre d'agents.

Les résultats du Bilan Carbone® s'entendront alors sur une année donnée en tCO₂e par agent.

3. Collecte des données

Les données utiles au Bilan Carbone® ont été collectées par Madame Navarro auprès de plusieurs ressources. L'ensemble de ces données a ensuite été intégré à l'outil de modélisation développé par l'ADEME : le tableur Bilan Carbone®.

3.1. Présentation de la structure étudiée

Le Conseil Général regroupe plus de 5000 agents au service d'actions aussi diverses que le transfert de l'eau, la petite enfance, l'insertion... L'organigramme ci-dessous présente les pôles du Conseil Général et ses principales attributions :

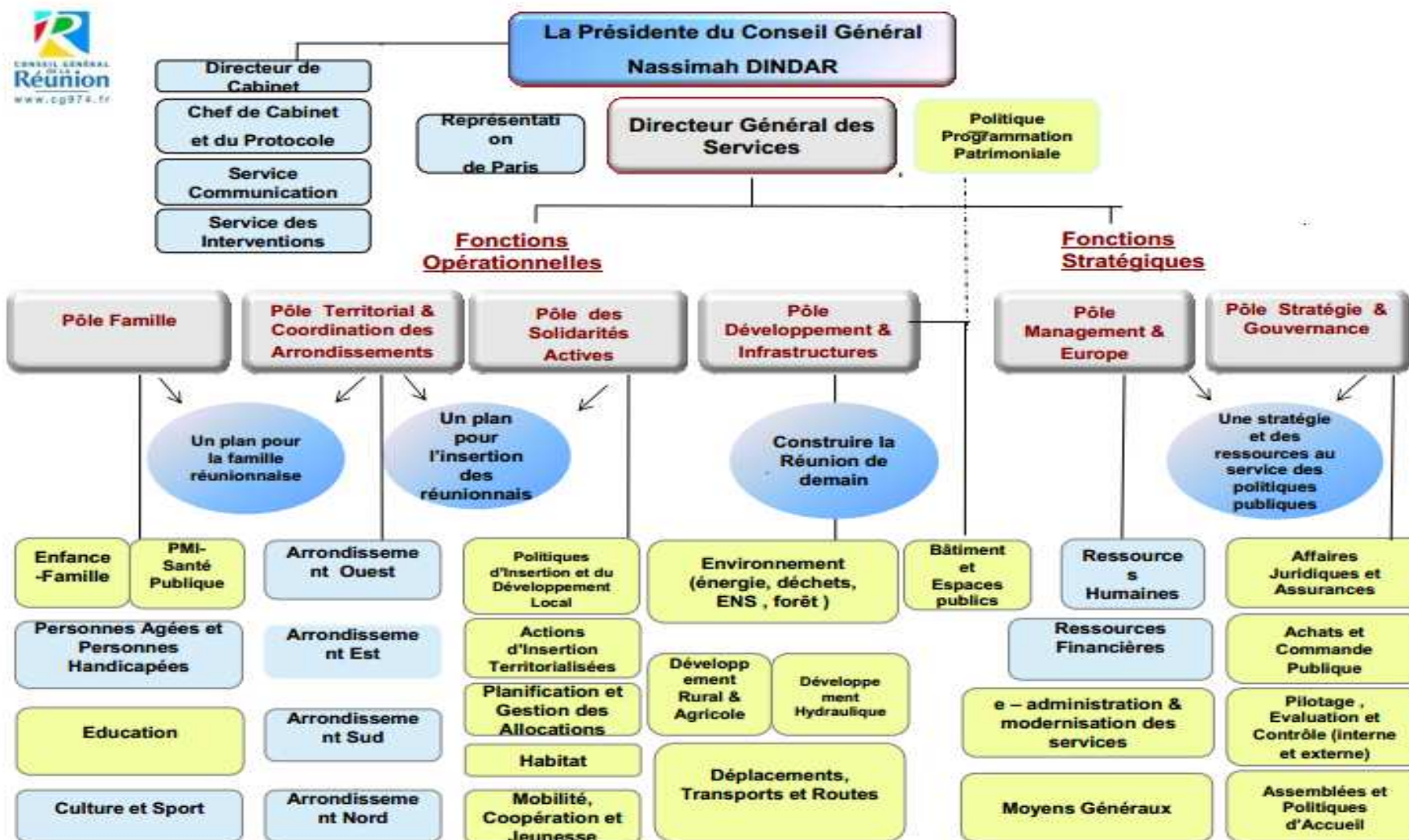
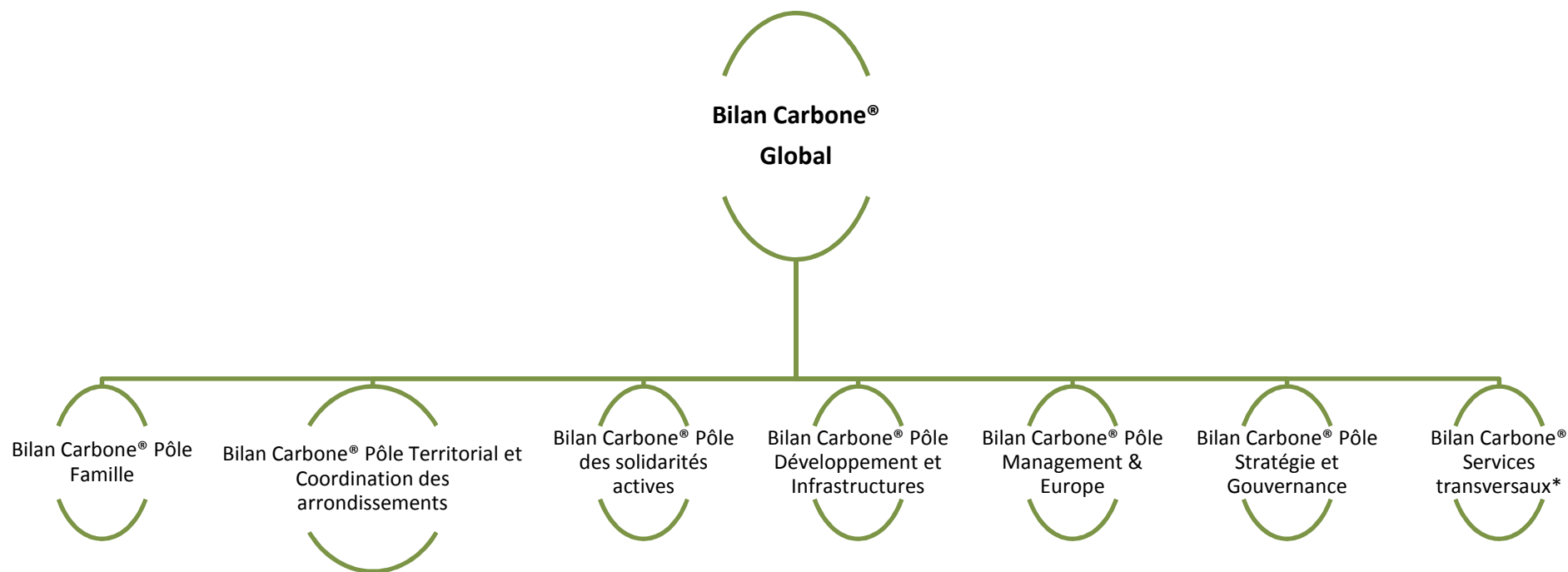


Figure 4 : Organigramme du Conseil Général

3.2. Structuration de l'étude :

Les émissions service par service ont été modélisées dans un premier temps. Par la suite, l'ensemble de ces émissions a été compilé dans un tableur Excel, appelé tableur Multi site permettant d'additionner les résultats poste par poste, et d'obtenir les émissions de Gaz à Effet de Serre globales. Ainsi, le présent Bilan Carbone® est donc constitué de 7 Bilans Carbone® (1 par service) et un Bilan Carbone® global.



* Les services transversaux comprennent : les activités du Cabinet, les activités de protocole, de communication et le service des interventions.

3.3. Année de référence

L'année 2011 a été arrêtée comme année de référence du Bilan Carbone®.

3.4. Postes d'émissions pris en comptes

Les postes d'émissions pris en compte dans le Bilan Carbone® sont donnés par l'outil. Cependant des appellations ont été modifiées et des catégories ont été créées afin de se situer au plus près des activités du Conseil Général. Les postes sont détaillés succinctement ci-après et seront repris par la suite de manière étayée dans le rapport.

1. **Energie :**
 - a. Consommations d'électricité des bâtiments
 - b. Consommations de gaz butane
 - c. Consommations de combustibles des groupes électrogènes
2. **Eau⁵ :** consommations d'électricité des activités de transfert de l'eau
3. **Fluides frigorigènes⁶ :** évaporation fluides **des climatiseurs**
4. **Achats⁷ :** montant de biens et services consommés
5. **Déplacements de personnes :**
 - a. Domicile – lieu de travail des agents
 - b. Professionnels réalisés avec les véhicules de service et remboursés pour les véhicules personnels
 - c. Professionnels avion
 - d. Transports non-urbains
6. **Déchets :**
 - a. Ordures courantes : papier à 80%, ordures ménagères et plastique
 - b. Déchets Industriels Banals (DIB)
 - c. Déchets verts
7. **Immobilisations :**
 - a. Bâtiments, amortis sur 30 ans
 - b. Véhicules de service, amortis sur 7 ans
 - c. Matériel informatique, amorti sur 4 ans
8. **Construction⁸ :** surface construite ou rénovée
9. **Alimentation⁹ :** repas servis dans les cantines

⁵ Poste « Energie 2 » renommé en « Eau »

⁶ Poste « Hors Energie » renommé en « Fluides frigorigènes »

⁷ Poste « Intrants » renommé en « Achats »

⁸ Poste créé

⁹ Poste créé

3.5. Sources des données et directions sollicitées :

Le tableau ci-dessous liste les principales données et les services sollicités au cours de la collecte des données.

POSTE	Sous-poste	Référent - Direction	
Administratif	Nombre d'agents	DRH	
	Nombre de jours travaillés	D ENV	
	Budget Annuel	D Finances	
	Unité fonctionnelle		
Energie	Consommation électrique des bâtiments	Tarifs Verts	
		Tarifs Bleus	
	Consommation de gaz butane	Montant	
		Volume	
Consommation de combustibles des groupes électrogènes et autres engins hors véhicules	Volume		
		DMG	
Hors Energie	Fluides frigorigènes	Puissance installée	
		Fluides Frigorigènes	
		DBEP et DEAU	
Achats	Montants dépensés	Total	
		Informatique renouvelé	
		Informatique nouveau	
		DACP	
		DEMS	
		DEMS	
Déplacements	Domicile travail	Temps de parcours moyen	
		Distance moyenne AR	
		Distance annuelle moyenne totale	
		Utilisateurs voitures	
		Utilisateurs deux roues	
		Voiture de service	
		Transports en commun	
		Modes doux (vélo - marche à pied)	
		Covoiturage	
	Professionnels	Professionnels en voiture	
		Avion	
		Avion - OI	
		DMG et DFE et DRH	
		DMG	
		DMG	
		DMG	
Déchets Directs	Type et masse	Papier	
		OM	
		Plastique	
		Déchets Industriels Banals (DIB)	
		Déchets verts	
		DADT	
		DMG et DFE et DRH	
		DMG	
		DMG	
		DMG	
		DMG	
		DMG	

POSTE	Sous-poste		Référent - Direction
Immobilisation	Bâtiments	SHON des locaux	DBEP
		Amortissement	
		<i>PI : nombre de bâtiments</i>	
		<i>PI : surface de terrains</i>	
	Flotte de véhicule	Nombre de véhicules	DMG et DEAU
		Amortissement	
Parc informatique	Valeur	DEMS	
	Amortissement		
Compétences	Construction	M2 construits et rénovés	
		Facteur d'émission au m2	
	Transport	Transport routier régulier non-urbain de voyageurs	DDTR
		Transport des élèves et étudiants handicapés	DDTR
	Entretien des voiries	Longueur de routes rénovées dans l'année	DDTR
	Entretien des voiries	Achats béton	DDTR
	Eau	Consommations énergie	DEAU
	Restauration scolaire	Nombre de repas servis	DEDUC
ONF	ONF		

Tableau 2 : Source des données

Par ailleurs, le tableur des données collectées et les tableurs Bilans Carbone® sont transmis au Conseil Général en même temps que le présent rapport.

4. Résultats du Bilan Carbone®

4.1. Résultats Bilan Carbone® « Global »

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du Conseil Général, par poste émetteur.

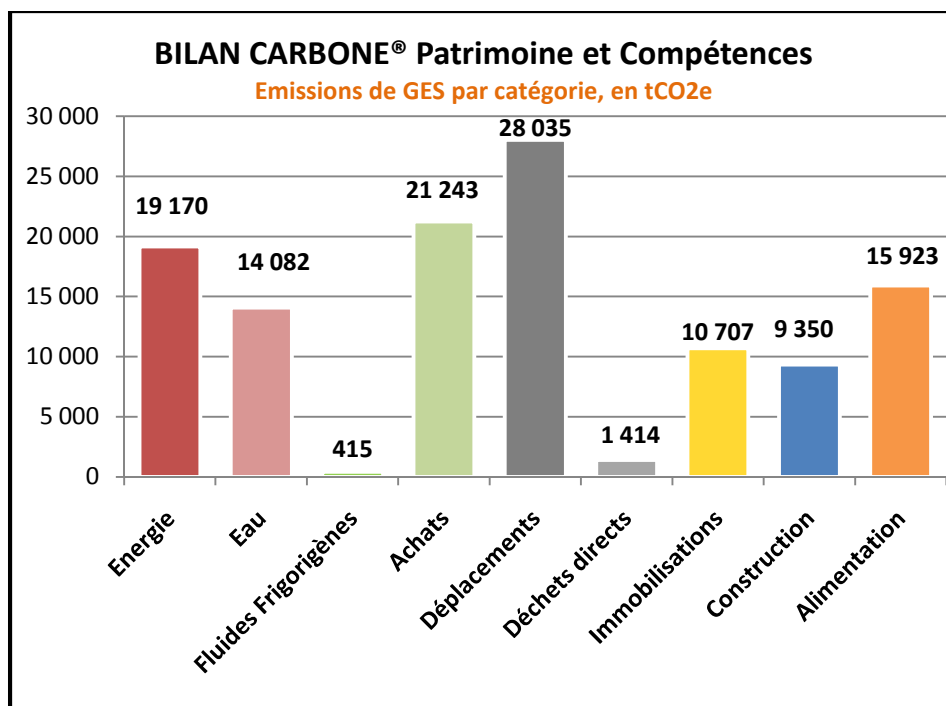


Figure 5 : Résultats du Bilan Carbone®

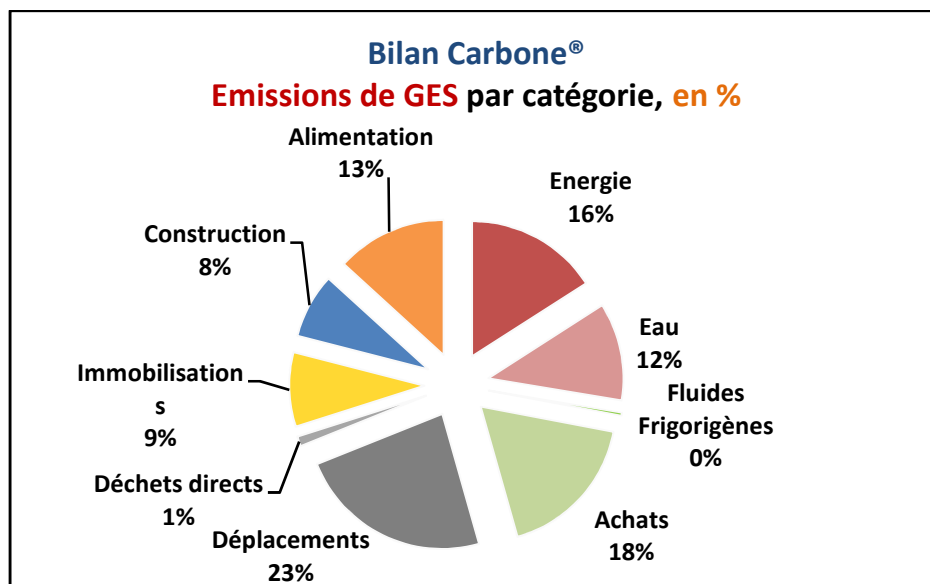


Figure 6 : Répartition des résultats du Bilan Carbone® par poste

Par ordre d'importance, on notera que les **déplacements** représentent l'impact carbone le plus important avec **23% des émissions totales**. Ce poste inclus à la fois les déplacements des agents mais aussi la compétence transport collectif (Réseau des Cars Jaunes)

Le deuxième poste le plus important correspond **aux achats (matériaux, consommables, prestations de services...)**.

Les **consommations d'énergie du patrimoine bâti** arrivent en troisième position suivi de près des **consommations d'énergie liées à la compétence « Eau »** du Conseil Général.

Enfin, l'alimentation qui traduit la compétence **« alimentation scolaire »** est un poste également significatif.

A eux cinq, ces postes comptabilisent plus de 80% des émissions de GES du Conseil Général.

Le détail relatif à chacun des postes est présenté dans les chapitres suivants.

Globalement, le Conseil Général émet sur l'année 2011 :

120 338 tCO₂e

Soient 23 tCO₂e par agent

Le taux d'émission de GES par agent est la donnée qui sera utilisée d'année en année pour comparer le diagnostic de GES.

4.2. Résultats Bilan Carbone® poste par poste

Ci-après, les résultats des émissions sont présentés poste par poste, en détaillant les données prises en compte et, si besoin est, les hypothèses utilisées. Les postes sont présentés par ordre d'importance.

Pour rappel, les émissions se répartissent dans l'ensemble, comme suit :

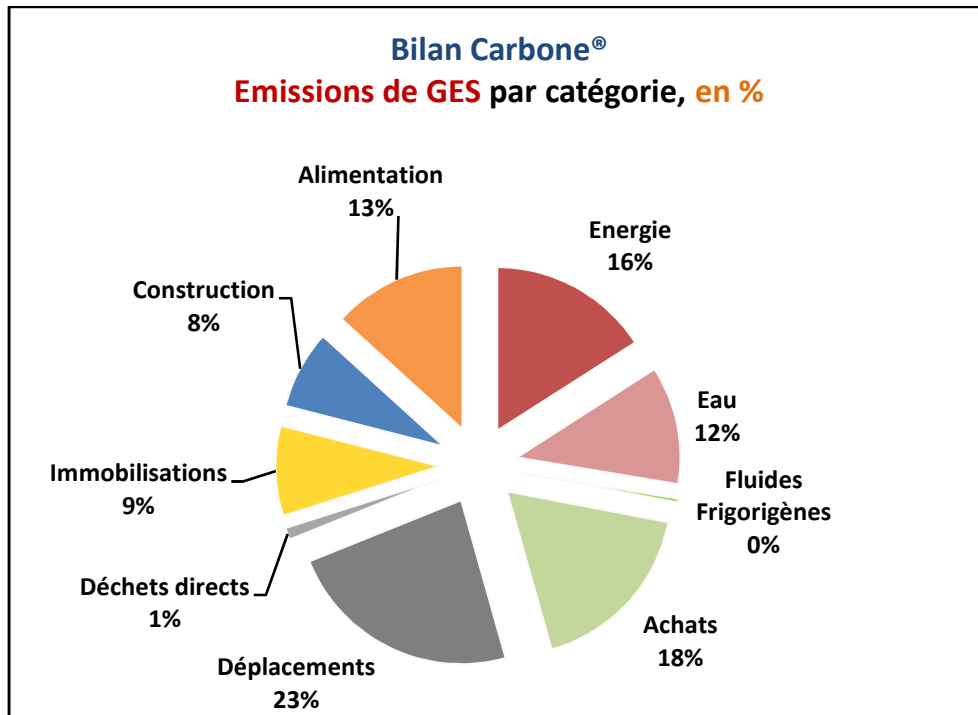


Figure 7 : Répartition des résultats du Bilan Carbone®

4.2.1. Poste « Déplacements »

Premier poste en terme d'émissions de GES, il intègre l'ensemble des déplacements liés aux activités du Conseil Général. On comptabilise pour ce poste **28 035 tonnes CO₂e**. Ces émissions se déclinent selon les sous-postes suivants :

- Déplacements domicile-travail : les données ont été récupérées au sein du document « Analyse enquête déplacement des agents ». Le kilométrage parcouru aller-retour par service a été calculé sur la base du temps de parcours moyen par agent et des modes de transports utilisés. L'hypothèse du nombre de jours travaillés annuellement est de 219 jours.
- Déplacements professionnels en voitures : les émissions de GES ont été comptabilisées via les relevés transmis par le fournisseur de carburant recoupés avec la répartition du parc automobile par service. Les frais de déplacements des assistantes familiales et autres agents, ainsi que les consommations de carburant du service Espaces verts ont également été comptabilisés.

- Déplacements des agents en avion : la modélisation a été effectuée sur la base des données « transports aériens 2011 ». Au total, 550 billets à destination de la métropole et 15 billets dans l’océan Indien.
- Visiteurs : les kilomètres effectués par les visiteurs des sites du Conseil Général n’ont pu être approchés. Toutefois, l’impact de ces trajets peut être pressenti comme important, au regard du nombre de sites du Conseil Général et de leur vocation d’accueil du public. C’est pourquoi la thématique des transports des visiteurs sera tout de même abordée lors du plan d’actions.
- La compétence Transports : la modélisation a été faite sur la base des kilomètres parcourus par le réseau des Cars Jaunes, transport routier régulier non-urbain (7.3 Millions de km) et le transport des élèves et étudiants handicapés (1 200 passagers), données issues de la Contribution Service Transport Rapport Activité 2011.

Le poste « Déplacements » est décomposé, en termes de répartition, selon le graphique suivant.

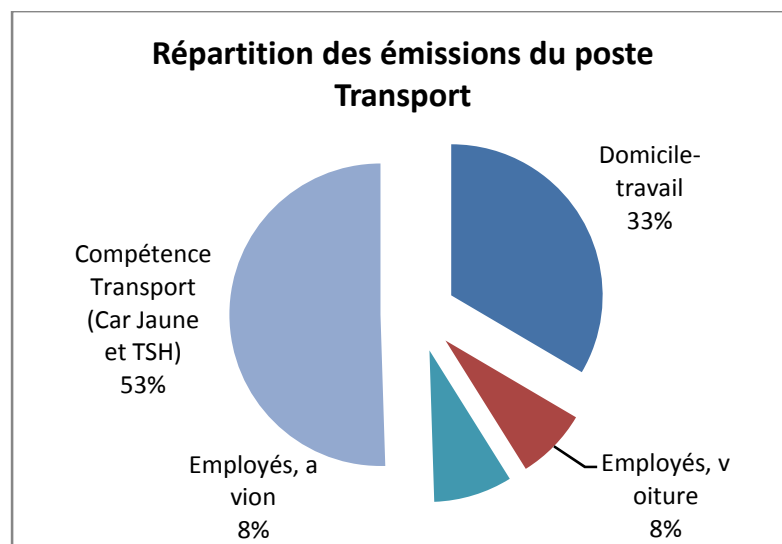


Figure 8 : Répartition des émissions par type de transport

a) La compétence Transports

La compétence Transports représentent 53% des émissions. En effet 6,1M de passagers en transport routier régulier non-urbain de voyageurs et 1 200 élèves et étudiants handicapés transportés sur l’année, le délégataire effectue pour le compte du Conseil Général plus de 7,3 M de kilomètres à l’année.

b) Les déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail représentent plus des 33% des émissions totales du poste, mais les 2/3 des émissions hors compétences Transports.

Comme les données sont calculées au prorata du nombre de salariés, il n’est pas possible d’effectuer une comparaison par service. Cependant, l’analyse « Enquête Déplacements » nous donne la répartition suivante des modes de transports utilisés pour les trajets domicile-travail.

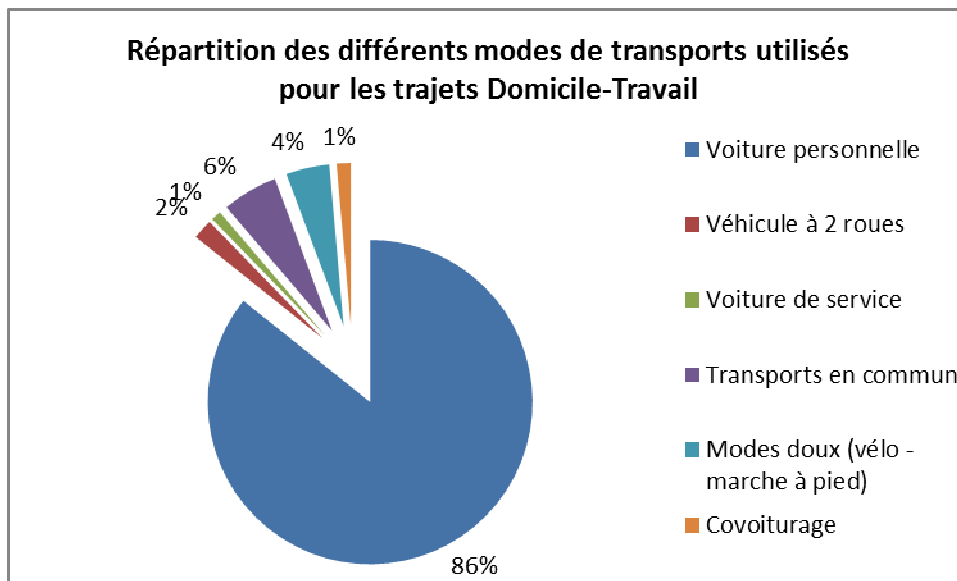


Figure 9 : Répartition des différents modes de transports utilisés pour les trajets Domicile-Travail

L'usage du véhicule particulier est prédominant. Il est légèrement inférieur à la moyenne réunionnaise qui est de 91,3%¹⁰.

c) Les déplacements en avion

Les déplacements en avion « généraux » ont été attribués aux Services Transversaux, les billets « sportifs » au pôle Famille et les billets « sociaux » au pôle Solidarités Actives.

La répartition kilométrique est la suivante :

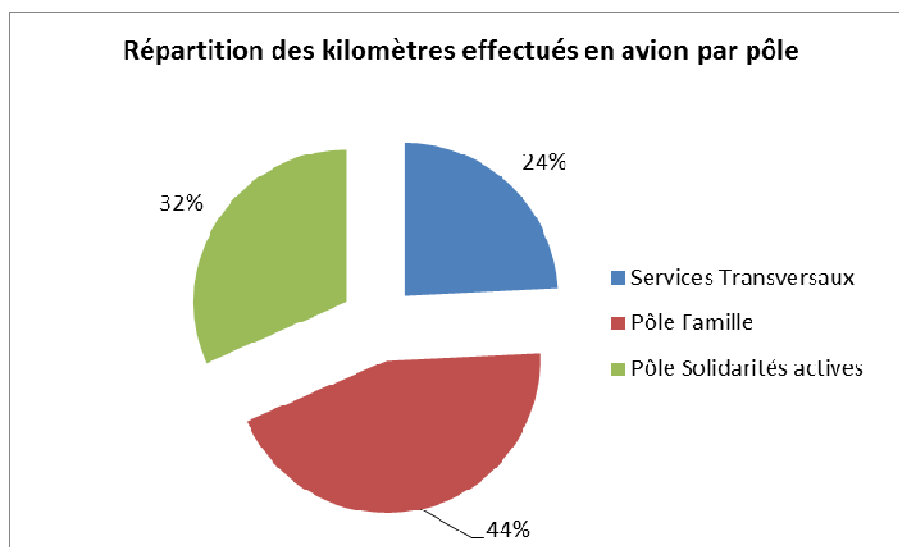


Figure 10 : Répartition des kilomètres effectués en avion par pôle

Le pôle Famille effectue le plus grand nombre de déplacements en avion et est de fait, le principal émetteur de GES pour ce type de déplacement.

¹⁰ Observatoire des déplacements – AGORAH 2007

d) Déplacements professionnels en voitures

Les kilomètres effectués pour les déplacements professionnels par pôle se répartissent comme suit :

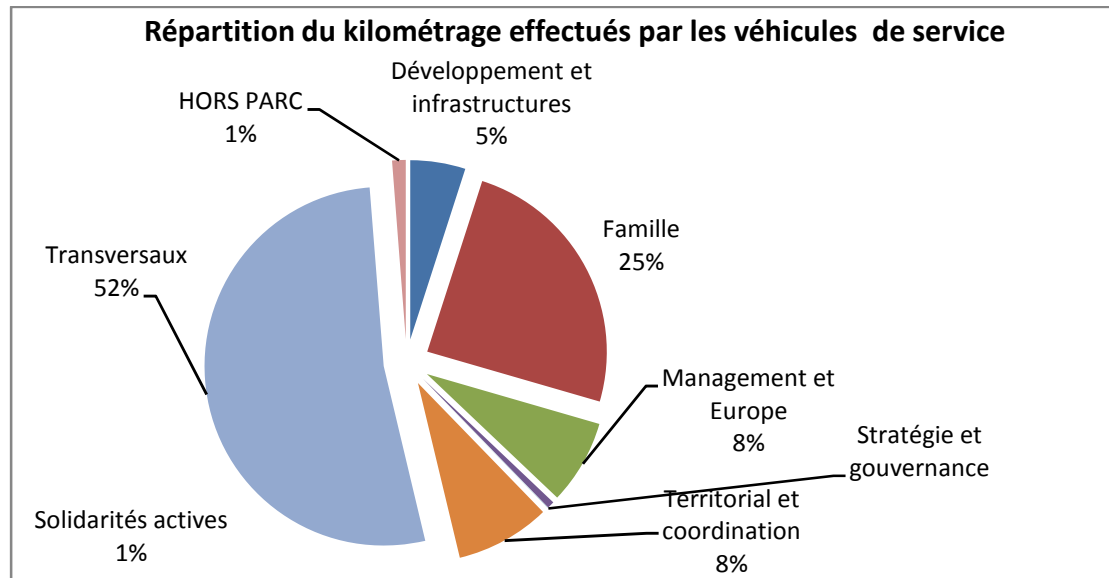


Figure 11 : Répartition du kilométrage effectué par les véhicules de service

Le pôle Transverse intègre le remboursement kilométrique des agents, kilomètres qui n'ont pas été affectés par service. Le pôle Famille intègre les déplacements des assistantes familiales qui représentent 86% du poste.

4.2.2. Poste Achats

Deuxième poste en terme d'émissions de GES, il intègre l'ensemble des achats de biens et de prestations de services du Conseil Général. Pour ne pas double-compter les achats de prestations et les émissions liées aux compétences, les achats liés aux compétences Transports, Alimentation Scolaire, Construction, Eau et Voiries ont été soustraits.

Ainsi, on comptabilise pour ce poste **21 243 tonnes CO₂e**, réparties comme suit :

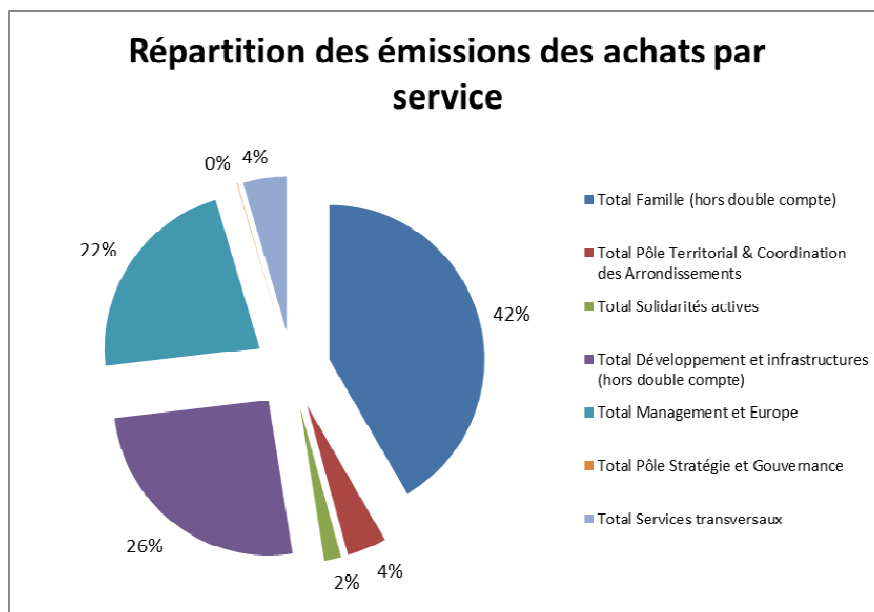


Figure 12 : Répartition des émissions des achats par service

Les Pôles « Famille », « Développement et Infrastructures » et « Management et Europe » représentent 90% des émissions.

4.2.3. Poste Energie

Avec **19 170 tCO₂e**, le poste Energie arrive en 3^{ème} position.

Le poste Energie comprend toutes les consommations énergétiques du Conseil Général. Les données nécessaires à l'élaboration de ce poste ont été :

- Les consommations d'électricité en tarif vert et bleu pour les bâtiments :
 - 18,9 GWh de consommations en Tarifs Verts,
 - 3,7 GWh de consommations en Tarifs Bleus,
- Les consommations de gaz butane,
- Les consommations de combustibles des groupes électrogènes et autres engins hors véhicules.

Les consommations d'électricité représentent 99 % des émissions du poste Energie.

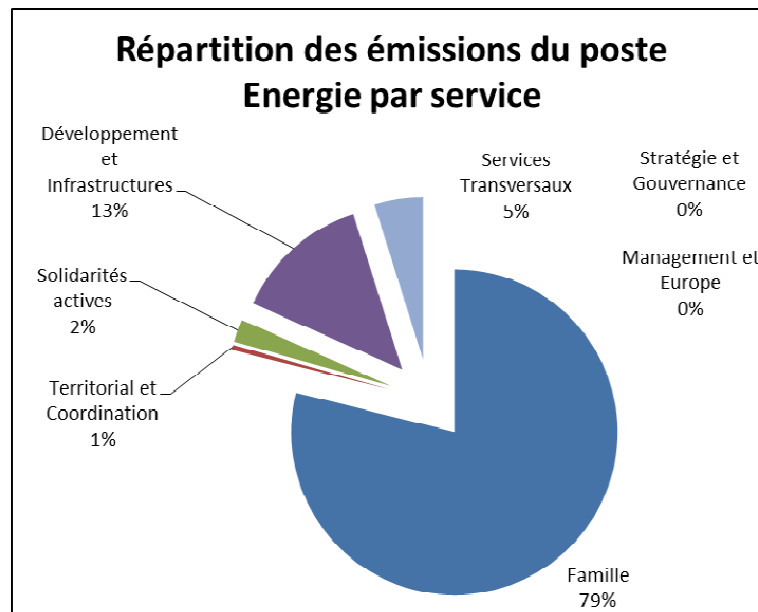


Figure 13 : Répartition des émissions du poste Energie par service

Le Pôle Famille est le plus énergivore, notamment en raisons des consommations des **collèges qui représentent plus de la moitié des consommations énergétiques** de tout le parc de bâtiments du Conseil Général.

Au sein des collèges, **trois cuisines** (Collège Titan ; Ligne des Bambous ; Centrale Achille) comptabilisent à elles seules, **10% des consommations** électriques des collèges.

4.2.4. Poste Alimentation

Le poste Alimentation représente 13% du Bilan Carbone® global, soit **15 923 tCO₂e**.

Le poste Alimentation a été comptabilisé sur la base du nombre de repas servis par jour, donnée disponible dans le « Schéma prévisionnel de distribution Rentrée scolaire 2012 » :

- 32 029 repas sont servis chaque jour dans les cantines,
- 219 jours de service.

Le facteur d'émission utilisé est celui d'un repas moyen, soit 2,27 kgCO₂e par repas, issu de la base Bilan Carbone®.

4.2.5. Poste Eau

Le poste Eau représente 12% du Bilan Carbone® global, soit **14 082 tCO₂e**.

Il a été comptabilisé via les **consommations d'électricité** présentes dans les documents suivants :

- Périmètre Irrigué Bras de la Plaine : Rapport Annuel du Délégué - Exercice 2011,
- Données Direction de l'Eau, Projet ILO,
- Périmètre Irrigué Bras de Cilaos: Rapport Annuel du Délégué - Exercice 2011.

La répartition des consommations énergétiques des installations de transfert est la suivante :

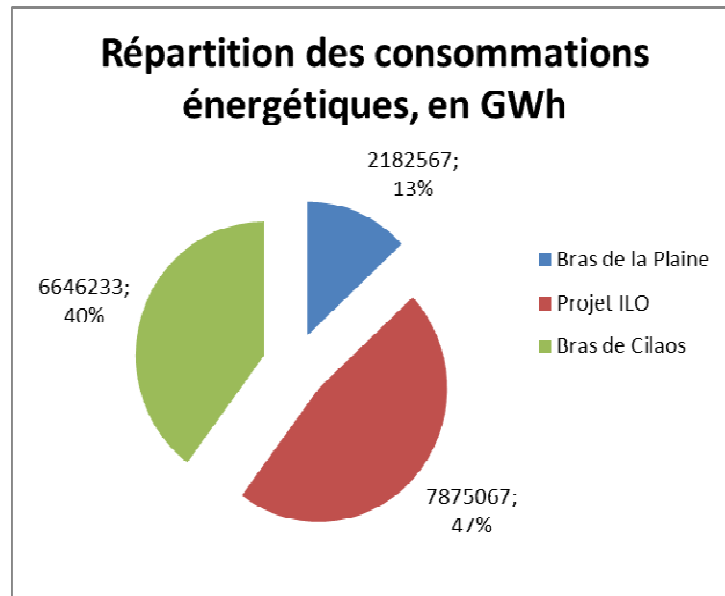


Figure 14 : Répartition des consommations énergétiques, en GWh

Au total, la consommation des installations d'eau représente 16 GWh.

4.2.6. Poste Immobilisations

Le poste Immobilisations représente 9% du Bilan Carbone® global, soit **10 707 tCO₂e**.

Pour le modéliser, les données suivantes ont été prises en compte :

- Les surfaces de bâtiments attribuées à chaque service, soient 704 135 m² répartis entre :
 - o Pôle Famille : 547 540m² (78% de la surface totale),
 - o Pôle Développement et Infrastructures : 165 595 m² (22% de la surface totale),
- La flotte de véhicule, par service,
- Le parc informatique, par service.

Les émissions du poste Immobilisations sont réparties comme suit :

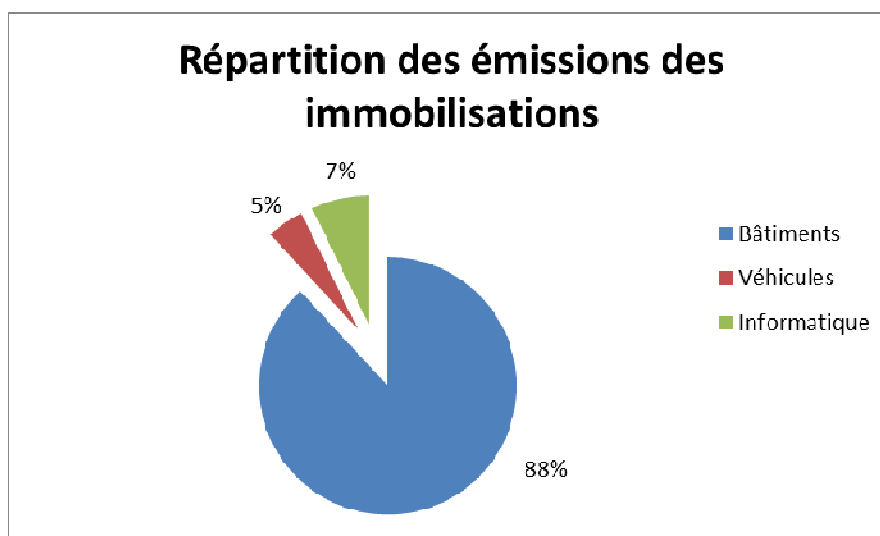


Figure 15 : Répartition des émissions du poste Immobilisations

Pour comparer la répartition du parc informatique, la valeur du parc a été rapportée au nombre d'agent pas service.

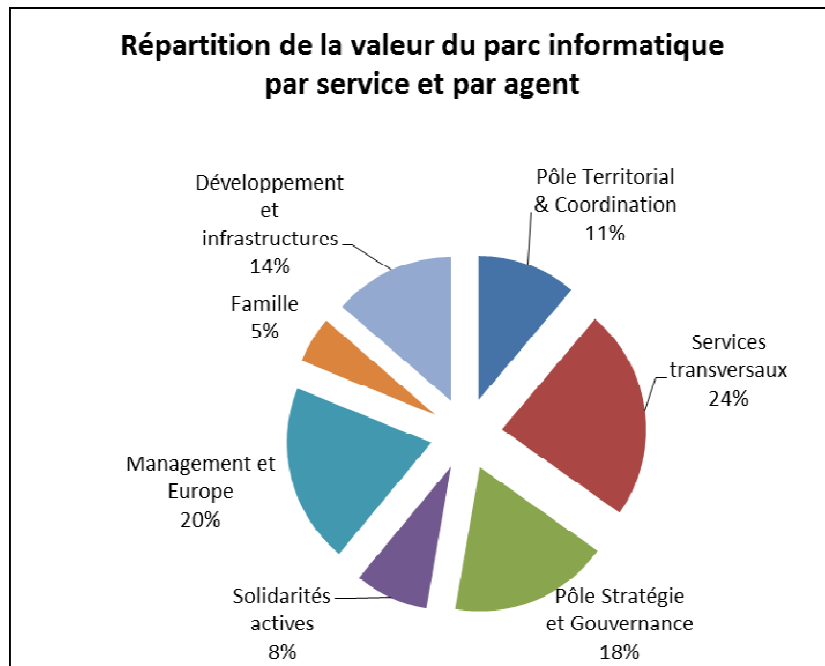


Figure 16 : Répartition de la valeur du parc informatique par service et par agent

Les directions « **Services Transversaux** », « **Management et Europe** » et « **Pôle Stratégie et Gouvernance** » présentent le plus fort rapport valeur du parc par agent.

De la même manière, la répartition du parc automobile a été effectuée en nombre de véhicules par service et par agent.

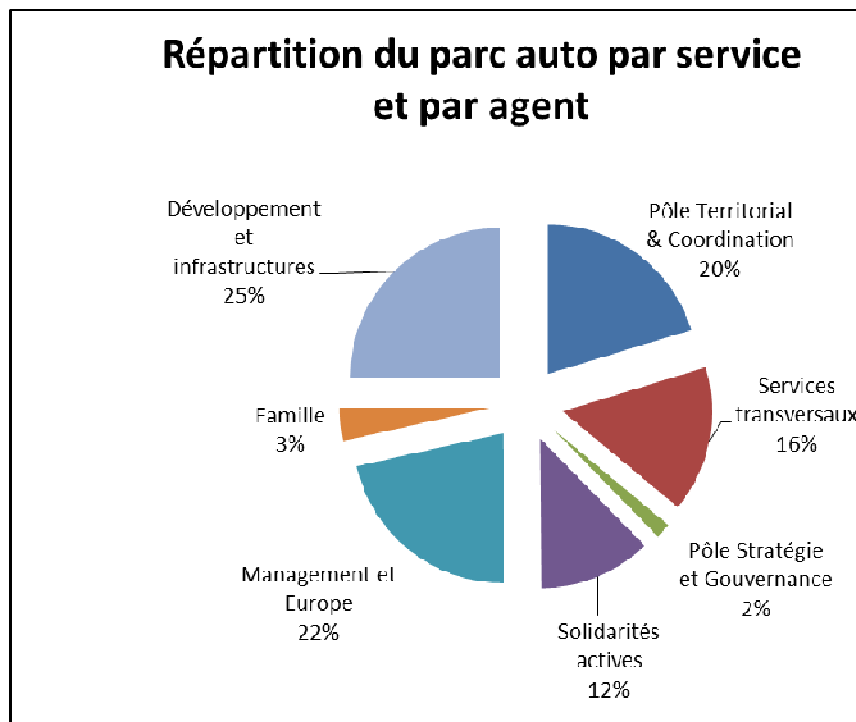


Figure 17 : Répartition du parc automobile par service et par agent

Ici, ce sont les directions « **Développement et Infrastructures** », « **Management et Europe** » et « **Pôle Territorial et Coordination** » qui présentent le plus fort ratio véhicule / agent.

4.2.7. Poste Construction

Le poste Construction représente **9 350 tCO₂e**.

Pour établir ce poste, la donnée nécessaire est la surface construite ou rénovée dans l'année.

- Pour 2011, l'opération « Collège des Aigrettes » a été identifiée, à hauteur de 2100m² rénovés.
- Pour 2011, 40 kilomètres de routes ont été rénovées, par la Direction des déplacements et de la voirie du Conseil Général.

Pour modéliser cette donnée, le facteur d'émission est issu du Bilan Carbone® Territoire.

Pour un m² construit, les émissions s'élèvent à 440kgCO₂e.

4.2.8. Poste Déchets directs

Ce poste émet **1 414 tCO₂e**. Il représente 1% du Bilan Carbone® global.

Pour quantifier ce poste, les données suivantes ont été utilisées :

- Tonnage de Déchets verts en provenance du Service Espace Vert (558T),
- Tonnage de Déchets Industriels Banals (DIB) en provenance du Service Espace Vert (96T),
- Tonnage moyen des déchets de bureau des administrations, issue du « Guide des administrations éco-responsables » de l'ADEME. Le tonnage annuel moyen est de 100 kg par agent, décomposés comme suit :
 - o 80 kg de papier,
 - o 10 kg d'ordures ménagères (OM),
 - o 10 kg de plastique,

Ce ratio a été appliqué à chaque service au prorata du nombre d'agent.

La répartition des émissions pour les déchets de bureaux est la suivante :

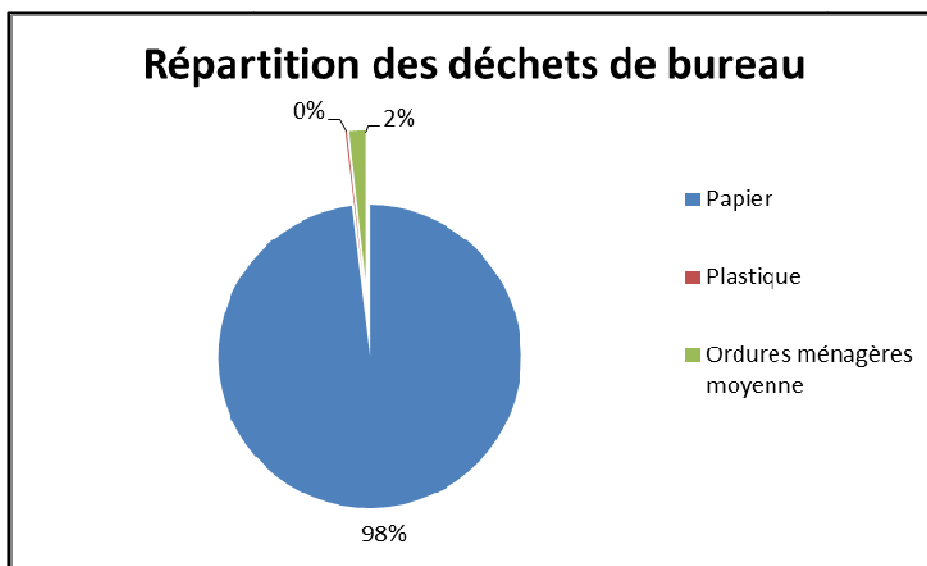


Figure 18 : Répartition des déchets de bureau

L'impact de la consommation de papier est prédominant.

4.2.9. Poste Fluides Frigorigènes

Le poste Fluides Frigorigènes représente **415 tCO₂e**.

Ce poste se calcule sur la base des puissances de climatisation installées, données issues du parc de climatisation du Conseil Général.

Les émissions sont issues de l'utilitaire Clim-Froid V7 de l'outil Bilan Carbone®.

4.3. Résultats Bilan Carbone® par service

Dans ce chapitre, les résultats sont détaillés service par service. La répartition des émissions par service est la suivante :

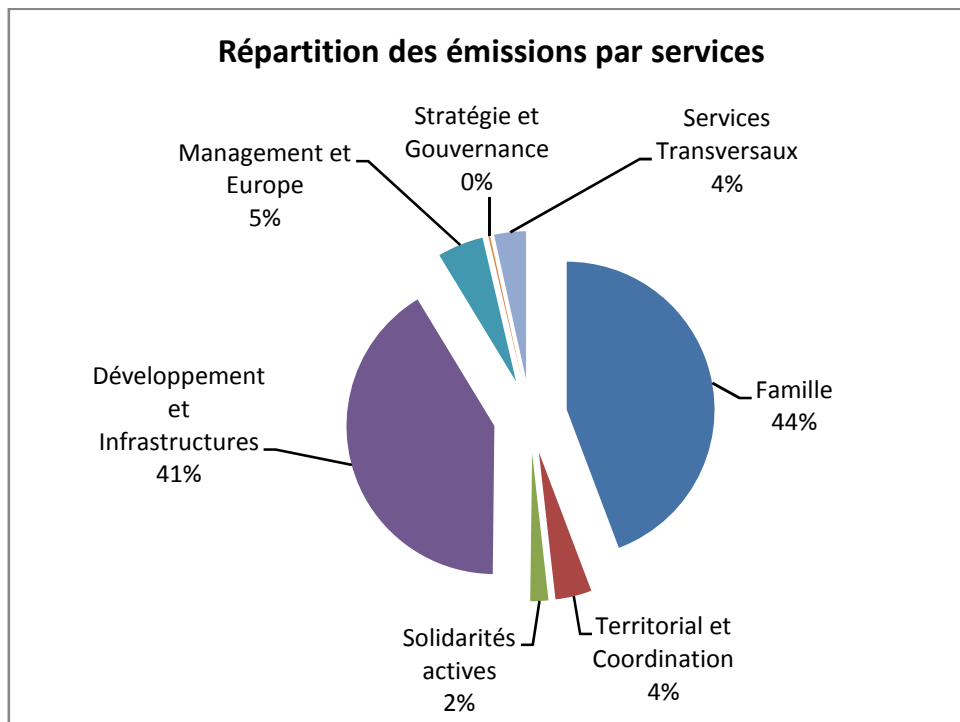


Figure 19 : Répartition des émissions par service

Le bilan est fortement marqué par les activités du **Pôle Famille (44%)** et par les activités du **Pôle Développement et Infrastructures** avec 41% des émissions totales.

A eux deux, ces services comptabilisent 85% des émissions de GES du Conseil Général.

Les services sont présentés par la suite par ordre d'importance en termes d'émissions.

4.3.1. Pôle Famille

Le pôle Famille émet au total : **53 257 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueille 1 987 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

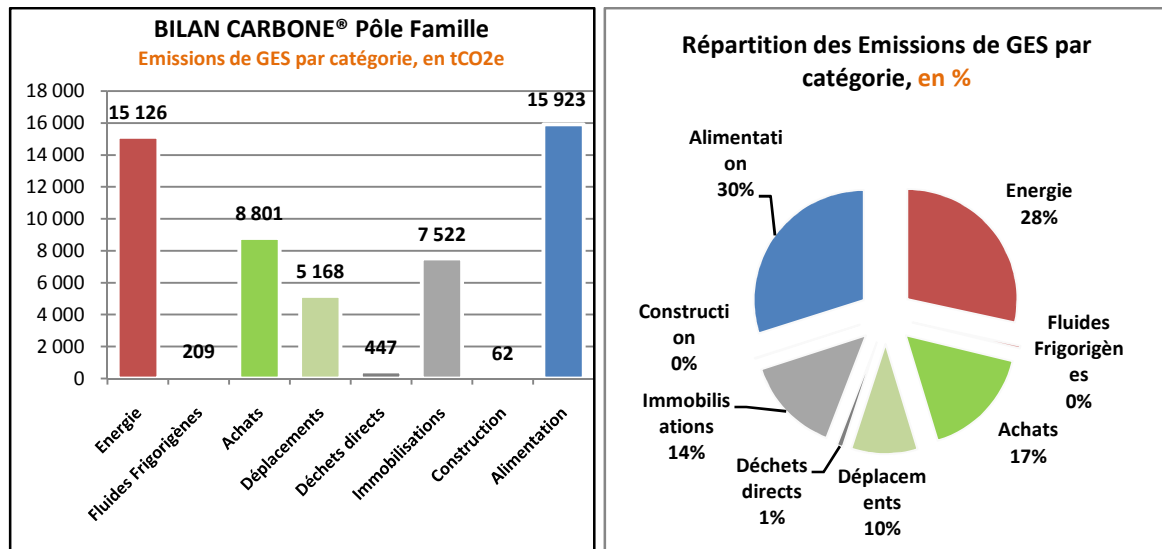


Figure 20 : Résultats et répartition des émissions du Pôle Famille

Remarques sur le service :

L'alimentation est le poste le plus émetteur. En effet, avec plus de 32 000 repas servis chaque jour dans les cantines scolaires, la compétence de restauration émet 30% des émissions du pôle Famille.

Les émissions des consommations d'énergie des bâtiments sont également importantes. Les consommations du parc de bâtiments du Pôle Famille s'élèvent à 18 GWh.

<p>Pôle Famille 53 257 tCO₂e - 44 % du Bilan Carbone® Global 27 tCO₂e / agent</p>

4.3.2. Pôle Développement et Infrastructures

Le pôle Développement et Infrastructures émet au total : **49 461 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueille 611 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

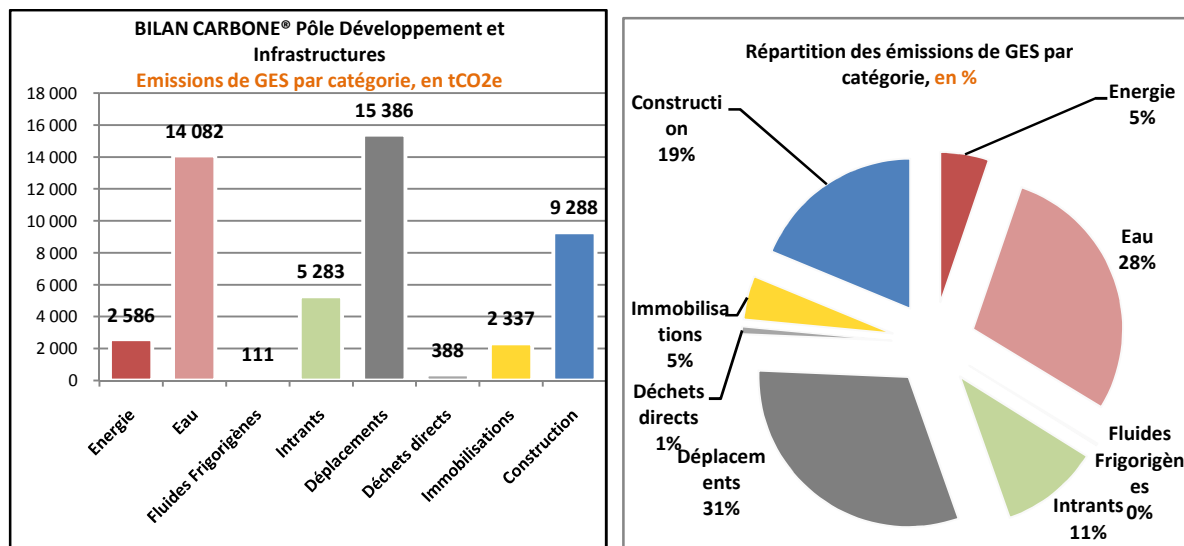


Figure 21 : Résultats et répartition des émissions du Pôle Développement et Infrastructures

Remarques sur le service :

Les déplacements grèvent le bilan à hauteur de 31%. Ces émissions sont dues aux kilomètres parcourus dans le cadre de la compétence Transports du Conseil Général. En effet, la combustion de carburant est directement et fortement émettrice de CO₂.

Par ailleurs, la compétence Eau ressort également. Les émissions correspondent aux consommations d'électricité des infrastructures de transfert d'eau.

Les activités de rénovation des routes sont le 3^{ème} poste du fait de l'impact de la production des matériaux requis.

Ainsi, les compétences « Eau et Transports » représentent 60% des impacts :

- La consommation des installations d'Eau représentent **16 GWh**, soit quasiment l'équivalent de la production annuelle de huit éoliennes d'une puissance unitaire de 1000 kW.
- Plus de **7,3 Mkm** parcourus par les bus, soit plus de 35 fois le tour de l'île de la Réunion.
- Soit en moyenne : 111 gCO₂e émis par km.passager ce qui correspond parfaitement à la valeur moyenne nationale (et 11% de plus que le réseau RATP) ; une valeur qui pourrait être affinée en utilisant directement lors des prochains bilans la consommation en carburant des bus et autres véhicules.

Pôle Développement et Infrastructures
49 461 tCO₂e -41 % du Bilan Carbone® Global
 81 tCO₂e / agent

4.3.3. Pôle Management et Europe

Le pôle Management et Europe émet au total : **6 042 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueille 520 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

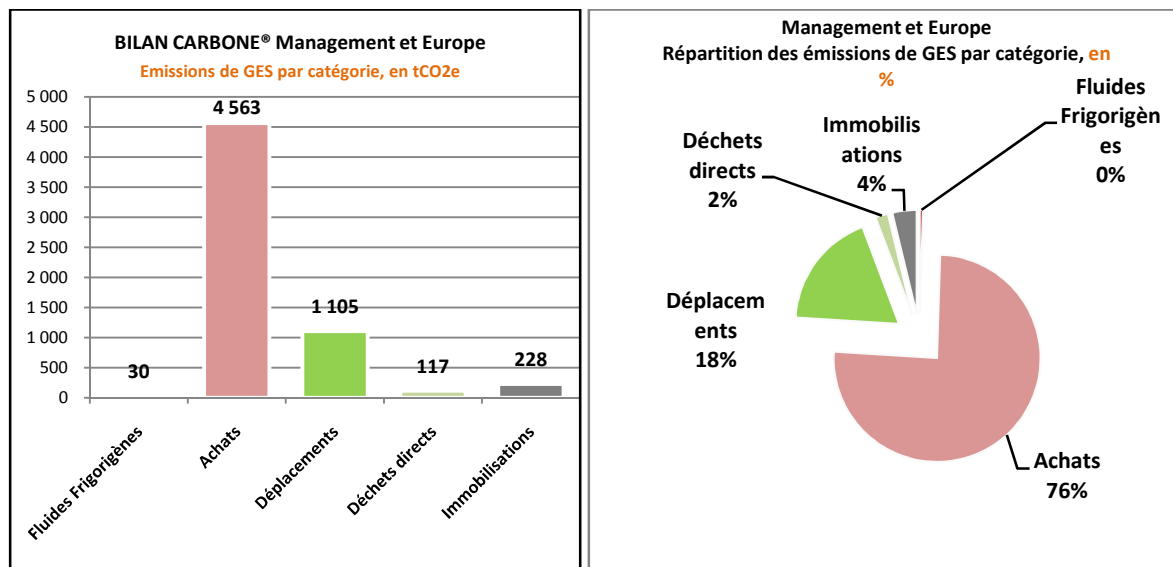


Figure 22 : Résultats et répartition des émissions du Pôle Management et Europe

Remarques sur le service :

Les achats sont le poste le plus émetteur, notamment via les dépenses de la DMG et la DEMS.

Les déplacements apparaissent également comme un poste important, notamment en raison de plus de 70 000 km parcourus en déplacements professionnels.

<p>Pôle Management et Europe</p> <p>6 042 tCO₂e - 5 % du Bilan Carbone® Global</p> <p>12 tCO₂e / agent</p>

4.3.4. Pôle Territorial et Coordination

Le pôle Territorial et Coordination émet au total : **4 789 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueille 1 415 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

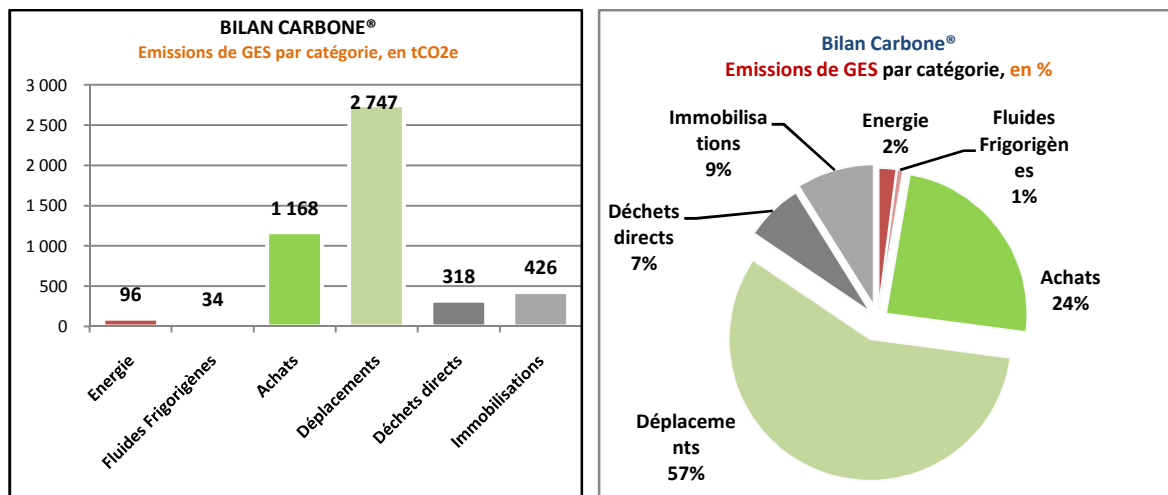


Figure 23 : Résultats et répartition des émissions du Pôle Territorial et Coordination

Remarques sur le service :

Les déplacements représentent 57% des émissions. En effet, les déplacements domicile-travail des 1 415 agents de ce service sont très impactants.

Pôle Territorial et Coordination
4 789 tCO₂e - 4% du Bilan Carbone® Global
 3 tCO₂e / agent

4.3.5. Services Transversaux

Les Services Transversaux émettent au total : **4 185 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueillent 237 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

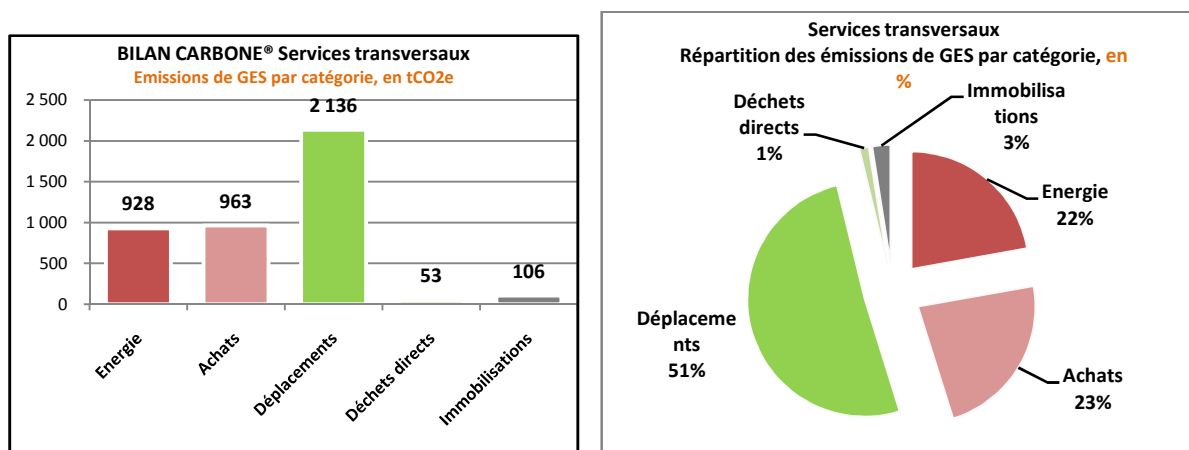


Figure 24 : Résultats et répartition des émissions des Services Transversaux

Remarques sur le service :

Les déplacements représentent la majeure partie des émissions. En effet, les déplacements en avion représentent quasiment 2,5 M de kilomètres parcourus. C'est près de 63 fois le tour de la terre.

Services Transversaux

4 185 tCO₂e - 4% du Bilan Carbone® Global18 tCO₂e / agent**4.3.6. Pôle Solidarités actives**

Le Pôle Solidarités actives émet au total : **2 370 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueille 320 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

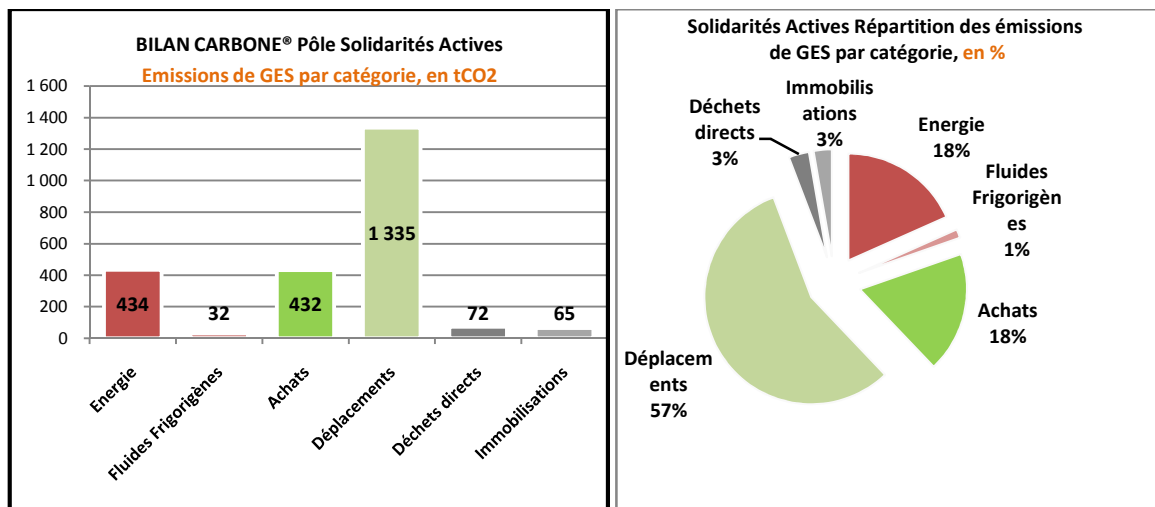


Figure 25 : Résultats et répartition des émissions du Pôle Solidarités Actives

Remarques sur le service :

Les déplacements représentent la majeure partie des émissions. Les déplacements en avion représentent quasiment 3,3 M de kilomètres parcourus. C'est près de 80 fois le tour de la terre.

Pôle Solidarités Actives

2 370 tCO₂e - 2 % du Bilan Carbone® Global7 tCO₂e / agent

4.3.7. Pôle Stratégie et Gouvernance

Le Pôle Stratégie et Gouvernance émet au total : **234 tCO₂e** sur l'année 2011 et accueille 87 agents.

Les graphiques ci-dessous représentent la répartition des émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités du pôle, par poste émetteur.

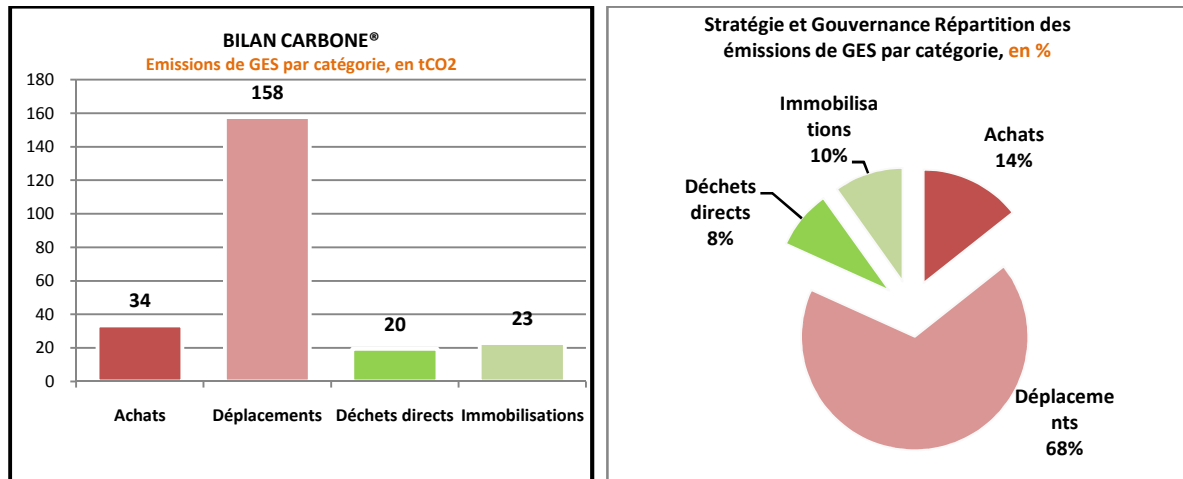


Figure 26 : Résultats et répartition des émissions du Pôle Stratégie et Gouvernance

Remarques sur le service :

Les déplacements représentent plus des deux-tiers des émissions, à 99% dus aux déplacements domicile-travail.

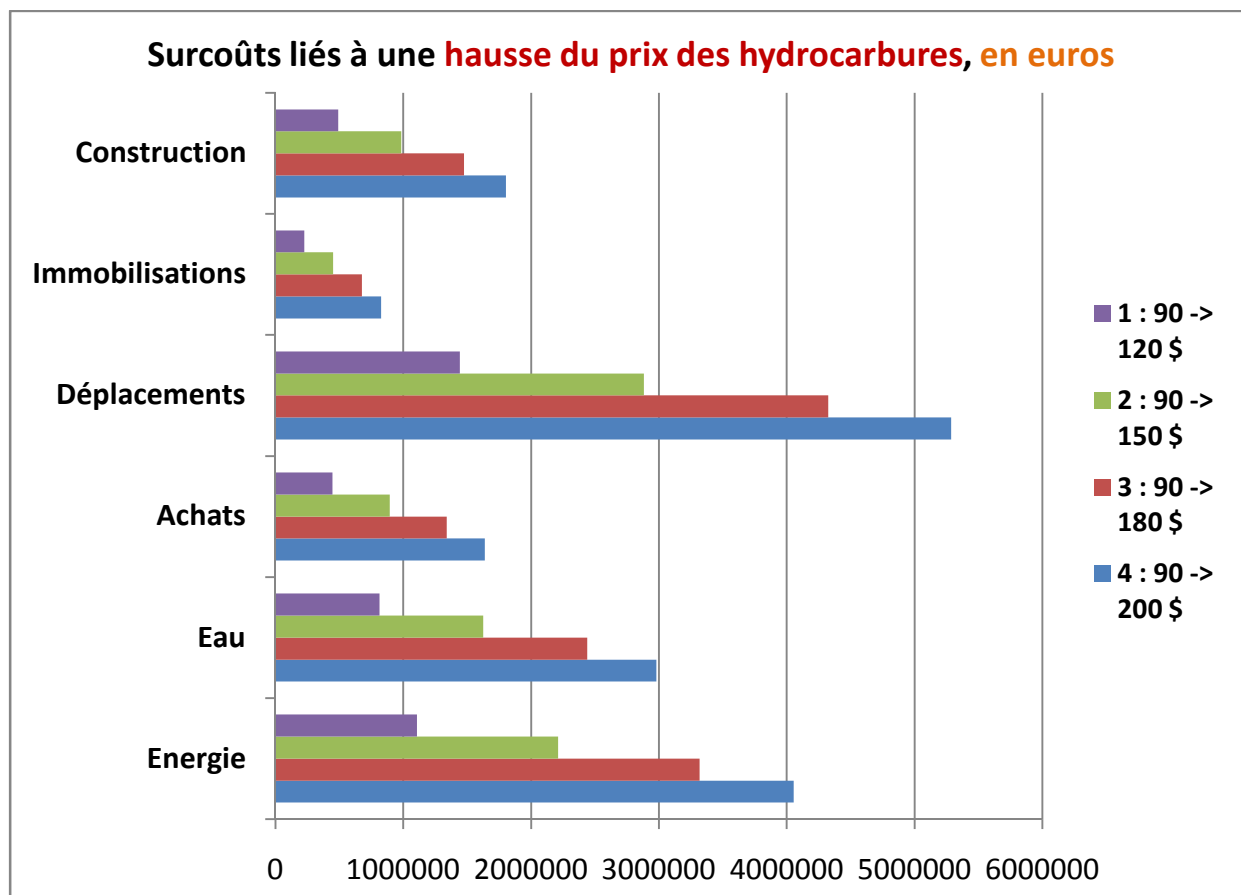
<p><u>Pôle Stratégie et Gouvernance</u> 234 tCO₂e - <1 % du Bilan Carbone® Global 3 tCO₂e / agent</p>

5. Appréciation de la dépendance aux énergies fossiles

L'outil Bilan Carbone® s'accompagne d'un utilitaire économique qui permet d'estimer le risque encouru et la vulnérabilité de l'organisation face aux variations du prix des énergies fossiles.

Cet utilitaire s'appuie sur les résultats du Bilan Carbone® et traduit les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation d'énergie (directe et indirecte) en données monétaires.

Sur la base de l'outil d'appréciation de la dépendance aux énergies fossiles de l'ADEME, l'impact budgétaire de quatre scénarii a été arrêté comme suit :



	Hausse du prix des hydrocarbures			
	1 : 90 -> 120 \$	2 : 90 -> 150 \$	3 : 90 -> 180 \$	4 : 90 -> 200 \$
	Surcoûts, en euros			
Energie	1 106 027	2 212 054	3 318 081	4 055 432
Eau	812 631	1 625 261	2 437 892	2 979 645
Achats	446 925	893 850	1 340 774	1 638 724
Déplacements	1 441 554	2 883 108	4 324 662	5 285 698
Immobilisations	225 270	450 541	675 811	825 992
Construction	491 772	983 545	1 475 317	1 803 165
Total	4 524 179	9 048 358	13 572 537	16 588 656

Figure 27 : Surcoûts liés à une hausse du prix des hydrocarbures

L'impact du scénario 1, prix du baril variant de 90 à 120 \$, soit une augmentation de 30%, serait de 4 524 179 €. **Ce scénario correspond au scénario probable à l'horizon 2020.**

Ainsi, dans l'hypothèse d'une répercussion du surcout de l'élévation du prix du pétrole sur le prix de l'électricité, on peut noter que :

- Le surcout lié aux consommations énergétiques des bâtiments s'élèverait à : 1 100 000 € / an
- le surcout de l'exercice de la compétence Eau s'élèverait à : 800 000 € /an
- Le surcout du poste déplacement incluant la compétence Cars Jaunes s'élèverait à : 1 400 000 € /an

L'impact du scénario 2, prix du baril variant de 90 à 150 \$, soit une augmentation de 67%, serait de 9 048 358 €.

L'impact du scénario 3, prix du baril variant de 90 à 180 \$, soit une augmentation de 100%, serait de 13 572 537 €.

L'impact du scénario 4, prix du baril variant de 90 à 200 \$, soit une augmentation de 122% serait de 16 588 656 €, il s'agit du scénario retenu pour l'horizon 2050.

6. Axes d'actions prioritaires

Le Bilan Carbone® établi sur la base des données d'activités du Conseil Général de La Réunion fait ressortir les éléments suivants :

Le poste « déplacement » est le premier poste émetteur de GES du Patrimoine et des Compétences du Conseil Général :

- La compétence Transports, notamment les transports non-urbains, est principalement à l'origine de ces émissions. Il ne s'agit pas là de comprendre que le transport collectif est « polluant ». Ces émissions sont à mettre au regard des 7,3M de km parcourus chaque année.
- Les déplacements domiciles-travail des agents sont aussi très importants puisqu'ils représentent à eux seuls 33% du poste déplacement.

Les déplacements constituent le poste le plus exposé à un renchérissement du prix des hydrocarbures.

En ce sens plusieurs axes de progrès peuvent être envisagés :

- Axe Plan de Déplacement Administration afin de motiver les agents à considérer des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour leurs trajets domicile-travail ou pour les trajets professionnels.
- Axe optimisation des transports collectifs qui peut comporter deux dimensions :
 - Augmenter le taux de remplissage des véhicules pour diminuer les émissions de CO2 au nombre de passager transporté,
 - Améliorer la performance du parc de véhicule et du réseau afin de réduire les consommations de carburant au km parcouru.

L'impact carbone du poste « Achat » arrive en deuxième position. Ce poste traduit l'impact de la production des biens et services achetés. En tant que commanditaire direct, le Conseil Général bénéficie ici d'un puissant levier pour réduire ses émissions.

L'axe de progrès consiste donc à identifier les « bonnes pratiques » d'achat tant dans la sélection des produits que dans leur mode de transport, tant dans les processus de passation des marchés en favorisant la dématérialisation, que dans l'ajout de critères écoresponsables dans les documents de consultations.

De la même manière, bien que les émissions liées à l'Alimentation scolaire soient faibles au regard du Bilan Carbone® global, la restauration scolaire fait partie des compétences directes du Conseil Général. Cet axe constitue un gisement intéressant de réduction des émissions.

Les consommations énergétiques constituent le troisième poste d'émission de gaz à effet de serre du fait :

- Des bâtiments du Conseil Général, qui possède un patrimoine immobilier important et, plus particulièrement au sein des collèges, et spécifiquement, des cuisines. (16% des émissions de GES)
- Des infrastructures de transfert de l'eau. (12% des émissions de GES)

Les consommations d'électricité étant très vulnérables aux fluctuations du prix des combustibles fossiles, les consommations électriques du patrimoine et de la compétence Eau du Conseil Général nécessitent une attention particulière.

Concernant les infrastructures de transfert de l'eau, un plan d'action visant à optimiser les consommations a déjà été établi par le Conseil Général et ce poste n'as donc pas été retenu comme un axe de progrès prioritaire.

En travaillant sur ces 3 principaux axes, le Conseil Général de la Réunion pourrait mettre sous contrôle 70% de ses émissions. Les axes sont soumis aux Ateliers Thématiques afin d'identifier les actions les plus pertinentes.

7. Annexes

7.1. *Données collectées et hypothèses utilisées :*

Les données utilisées, leurs modes de calcul et les hypothèses afférentes par poste ont été formalisées dans une annexe Excel au présent rapport. Les données ont été intégrées à l'outil Bilan Carbone® et servent donc de base à la modélisation. Le tableur complet des données utilisées ainsi que les Bilans Carbone® par pôle et global sont transmis au Conseil Général en même temps que le rapport.

7.2. *Glossaire*

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BC : Bilan Carbone®

BEGES : Bilan des émissions des Gaz à Effet de Serre

CG : Conseil Général

DEMS : Direction E administration et modernisation des services

DIB : Déchets Industriels Banals

DMG : Direction Moyens Généraux

EMAS : Système Européen d'Audit et de Management Environnemental

ENE : Engagement National pour l'Environnement

GES : Gaz à Effet de Serre

OM : Ordures Ménagères

PCET : Plan Climat Energie Territorial

PLU : Plan Local d'Urbanisme

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

SHON : Surface Hors-Œuvre Nette

SRCAE : Schéma Régional Air Climat Energie